Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de la défense,
de la protection de la population et des sports DDPS
Armée suisse
Officier fédéral de tir arr. 1

Lt col Richard ANDRE
Of féd de tir arr. 1
Rue du Petit Carroz 2
1169 YENS. VD

1169 Yens, le 03 mai 2020.

A toutes les sociétés de tir de l'arrondissement fédéral de tir 1 concernées par les CRMT 300m/50-25m et le CRMJT 300m.

Cours de répétition pour moniteurs de tir Fus. et Pist. 2020

Cours de répétition pour moniteurs de Jeunes tireurs 2020

Inscriptions

Mesdames, Messieurs les Présidents,
Mesdames, Messieurs.

Nous sommes tous en train de vivre une période inédite et particulière qui a impliqué la prise de dispositions sanitaires drastiques mais nécessaires.

J'espère vivement que tout se passe bien pour vous et pour les membres de vos familles. Je souhaite que les contraintes, relatives à la situation, ne perturbent pas trop votre quotidien et que vos conditions de vie et de travail restent acceptables.

La reprise des activités de tir se profile... mais semble encore bien lointaine !!!

Dans cette perspective j'ai procédé à une analyse de la situation et pris quelques mesures préalables portant sur **les Cours de répétition 2020 (CRMT)**

En application de la réglementation en vigueur, plus particulièrement de l'article 14 de l'ord. du CF sur le tir hors du service (512.31) et des articles 13 et 14 de l'ord. du DDPS sur les cours de tir (512.312) les moniteurs de tir fusil et pistolet et les moniteurs de jeunes tireurs doivent participer périodiquement à un cours de répétition.
Pour vous et dans ce but, ces cours sont mis sur pied par l'équipe de formation de l'arr. féd. de tir 1 qui se réjouit d'ores et déjà de vous y accueillir.
La formation des moniteurs de tir a une validité fixée à 6 ans. Passé ce délai, les moniteurs de tir et les moniteurs de jeunes tireurs, exerçant toujours leur fonction, dans le cadre d'une société de tir reconnue, doivent participer à un cours de répétition, ceci afin de mettre à jour leurs connaissances et d'obtenir la prolongation de leur brevet.

Au vu de ce qui précède, j'ai l'avantage de vous faire parvenir les informations préalables ainsi que les bulletins d'inscription pour les cours de répétition pour moniteurs de tir (CRMT) et le cours de répétition pour moniteurs de jeunes tireurs (CRMJT) organisés cette année par l'arr. féd. de tir 1.

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de la défense,
de la protection de la population et des sports DDPS
Armée suisse
Officier fédéral de tir arr. 1

Tenant compte de la situation particulière et des directives émises, contrairement aux 4 jours de CR planifiés habituellement, seuls deux jours de cours sont prévus cette année.

Les cours de répétition pour moniteurs de tir 2020 - 300m de l'arr. féd. de tir 1 se dérouleront le vendredi 06 et le samedi 07 novembre 2020 à Bière.

Les cours de répétition pour moniteurs de tir 2020 - 50/25m de l'arr. féd. de tir 1 se dérouleront le vendredi 06 et le samedi 07 novembre 2020 à Bière.

Les cours de répétition pour moniteurs de jeunes tireurs 2020 - 300m de l'arr. féd. de tir 1 se dérouleront le vendredi 06 et le samedi 07 novembre 2020 à Bière.

Le délai pour la réception des inscriptions est fixé au vendredi 16 octobre 2020.

Les CRMT/CRMJT ont lieu sur un jour par disciplines fusil et pistolet. En considération du nombre important de participants potentiels, il a été prévu plusieurs jours de cours. Selon leurs disponibilités, les candidats s'inscrivent librement pour l'un ou l'autre des cours prévus. En fonction du nombre d'inscriptions reçues, la direction du cours se réserve le droit de supprimer un cours et de transférer les participants dans les cours maintenus.

Au vu de ce qui précède, je vous prie de bien vouloir faire diligence et de retourner rapidement les bulletins d'inscription, pour les membres de vos sociétés, aux CRMT/CRMJT 2020.

Il est précisé que la prise en considération des inscriptions se fait en fonction de l'ordre d'arrivée et que les places sont limitées. **Sans nouvelle de l'organisateur, un candidat inscrit est considéré comme admis au cours pour lequel il s'est annoncé et doit prendre toutes les mesures nécessaires pour pouvoir y participer.**

Je vous remercie de l'attention portée à ces lignes, de la suite que vous ne manquerez pas leur donner, de votre étroite collaboration et de votre travail.

Dans l'attente de la réception des documents d'inscription et d'une prochaine rencontre, je vous prie de recevoir, **Mesdames, Messieurs les Présidents, Mesdames, Messieurs,** mes respectueuses salutations.

Of féd de tir arr. 1.

Lt-col Richard ANDRE.

Voie de service

- **Il est admis que les bulletins d'inscription soient transmis directement au soussigné, sans suivre la voie de service habituelle.**
  Ils peuvent être envoyés par poste ou transmis par Courriel à l'adresse rich.andre@bluewin.ch

Annexes

- Copie des différentes formules 27.004 « inscription pour les CRMT et le CRMJT »
- La formule d'inscription peut également être obtenue sur le site internet du tir hors du service ou sur le site de la SVC.

Va à (par Courriel)

- **A toutes les sociétés de l'arr. féd. de tir 1, pour transmission aux membres concernés et intéressés et pour donner la suite administrative qui convient.**

Pour info

- **Plt Marc de Montet**, Cdt CRMT 50/25m.
- **Aux instructeurs et conférenciers** des CRMT 2020.
- Aux Présidents et Membres des CCT de l'arr. féd. de tir 1.
- SAT. (Inclus au dossier CRMT/CRMJT 2020)
- SSCM – VD.
- SAM – GE.
- SVC et ASGT.